

9.0 crédits	60.0 h + 45.0 h	1 + 2q
-------------	-----------------	--------

Enseignants:	Ivanouï Adrian ; Gustin Thierry ; Vandermeeren Yves ; Dierick Frédéric ; Hanson Philippe ; Olivier Etienne ; de Partz de Courtray Marie-Pierre ; Deltombe Thierry ; Dricot Laurence ; Yuksel Demet ; Bleyenheuft Yannick ; Duque Julie (coordinateur) ; Jankovski Aleksandar ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	/
Préalables :	LIEPR1024 : Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs LKINE1036 : Compléments de neurophysiologie KINE1024 : Pathologies et kinésithérapie du système nerveux LKINE2158 : Techniques spécifiques de kinésithérapie, y compris la thérapie manuelle LKINE2148 : Evaluation fonctionnelle du patient LKINE2113 : Questions approfondies de pathologie et kinésithérapie des atteintes neuromusculaires et médullaires
Thèmes abordés :	-- Anatomie, physiologie, et neuroimagerie -- Physiopathologie -- Etiologie, sémiologie et examen clinique -- Traitements médicamenteux et chirurgicaux -- Techniques spécifiques de kinésithérapie -- Traitements médicamenteux et chirurgicaux -- Séminaires
Acquis d'apprentissage	Ce cours fait partie d'une série de trois (LKINE2113, 2114, 2115) qui sont intégrés au sein de 4 modules définis suivant les grandes catégories de pathologies neurologiques (Modules1Neuromusculaire, 2Médullaire, 3Cérébral, 4Sclérose en plaques). L'enseignement de ces modules est organisé de manière successive et concentrée sur plusieurs journées complètes de formation, afin de favoriser l'intégration simultanée de tous les concepts relatifs à la prise en charge de chaque pathologie, du traitement médical aux modes de rééducation. Un nombre important de cours sont donnés au sein des Cliniques Universitaires Saint-Luc et au Centre Hospitalier Neurologique (CHN) William Lennox afin que les étudiants puissent bénéficier de l'expertise des médecins en charge des parties de cours et de démonstrations cliniques en présence des patients annoncés aux diverses consultations. Ce processus d'enseignement, en interaction avec le milieu professionnel, permet l'assimilation progressive des modes de rééducation pour des pathologies touchant des structures de plus en plus complexes. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	L'évaluation des connaissances se fait au terme du cours, elle amène l'étudiant à mieux intégrer les connaissances et compétences acquises lors des différents modules ou sous-modules de la formation.
Méthodes d'enseignement :	Ce cours porte sur des pathologies du système nerveux qui touchent des structures cérébrales (i.e. cérébrolésions). L'enseignement du module est organisé de manière concentrée sur plusieurs journées complètes de formation. Ce rassemblement sur des journées précises permet de concentrer les séances se déroulant dans les cliniques Saint-Luc ou au CHN William Lennox.
Contenu :	Ce cours est constitué du module 3a (i.e. 3aCérébrolésions). Les enseignements suivants sont prodigués : & t; Anatomie et physiologie des structures cérébrales, y compris le cortex, le tronc cérébral et le cervelet & t; Physiopathologie des atteintes cérébrales faisant suite à un accident vasculaire cérébral, un processus expansif, un processus neuro-dégénératif, etc.

	<p>& t; Etiologie, sémiologie, diagnostic et pronostic des atteintes cérébrales (et cérébelleuses) & t; Traitements médicamenteux et chirurgicaux & t; Théorie et pratique des modes de rééducation en kinésithérapie : - spasticité - rééducation du membre supérieur et du membre inférieur - équilibre et organisation posturale - outils d'évaluation - réentraînement à l'effort - rééducation du syndrome cérébelleux et des atteintes du tronc cérébral & t; Séminaires</p>
<p>Bibliographie :</p>	<p>/</p>
<p>Autres infos :</p>	<p>L'objectif de cette approche « par types de pathologie » est de dispenser un enseignement proche des réalités du terrain au terme duquel le kinésithérapeute sera capable d'appréhender les grandes catégories de pathologies neurologiques dans leur ensemble, depuis l'examen clinique jusqu'aux modes de rééducation en kinésithérapie, avec une connaissance adéquate des fondements pathophysiologiques de la maladie du patient ainsi que des conséquences éventuelles de sa prise en charge chirurgicale et/ou médicamenteuse. L'enseignement étant en partie dispensé en clinique, l'étudiant profite également d'une plus-value en termes d'insertion socioprofessionnelle: il noue des contacts</p>
<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<p>> Master [120] en sciences de la motricité, orientation générale</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>FSM</p>